

COMPTE-RENDU DU DEUXIEME CONSEIL D'ECOLE

MARDI 13 MARS 2018

1/ Organisation générale de l'école :

Effectifs :

Actuels : 110 (3 nouvelles arrivées) et prévisionnels :108

Date et modalités des inscriptions pour l'année 2018 / 2019

s'inscrire au centre Pierre PERRET du 3 avril au 4 mai 2018

prendre RDV auprès de Mme Roure pour l'admission les vendredis 27 avril, et 4, 11, 18 et 25 mai.

Sécurité :

Incendie :

Un responsable de la sécurité incendie a été nommé sur la commune : Mr Cordier qui est venu visiter notre école et a organisé l'évacuation incendie de ce jour (toute les classes de la maternelle sont sorties en moins de 1 min. Le retour dans les locaux a été rapide afin que les enfants ne prennent pas froid et ne soient pas mouillés au vu de la météo.)

Un exercice d'évacuation est prévu prochainement sur le groupe scolaire.

Un exercice de confinement a eu lieu le 17 novembre, il s'est déroulé rapidement et dans un très grand calme.

Relations familles / école :

Courrier conjoint de Madame l'Inspectrice et Monsieur le Maire :

Madame Roure aborde le sujet, pensant que les parents d'élèves de l'école avaient reçu ce courrier or il n'en est rien. Madame François explique que le logiciel de tri des adresses des

parents a eu un dysfonctionnement et que des arrêts de maladie des personnels ont retardé cet envoi qui n'aurait plus lieu d'être. Madame Roure exprime son étonnement et pense qu'il est dommage que cette action commune n'ait pas abouti bien que le seul acte d'incivilité sur notre école soit la disparition d'une photo de notre trombinoscope.

Restauration scolaire :

Rappel du fonctionnement et des modalités d'inscription.

Des manqués dans les inscriptions : des parents "oublent" encore d'inscrire leur enfant le mercredi pour la semaine suivante, y pensent le vendredi pour le lundi. Or c'est trop tard.

Mme François répond qu'il n'est pas possible de raccourcir le temps de dépose de l'inscription du mercredi au lundi, même par internet car c'est un accord avec le fournisseur de repas.

Les enseignantes signalent aussi que des erreurs se produisent parfois dans les listes d'inscrits : des enfants ne sont pas pris en charge à la cantine car non notés ou au contraire sont pris en charge alors que les parents ne les avaient pas inscrits. Dans ces derniers cas, le problème se règle après un appel aux parents auxquels on demande de régulariser la situation.

Pour limiter ce genre de déconvenues, il est recommandé aux familles de remplir un dossier unique d'inscription, par précaution, au cas où il y aurait un impératif soudain : l'enfant pourra être pris en charge.

IL est également demandé aux parents de respecter les délais .

Mme Roure signale un fait fâcheux qui s'est produit ce midi, à la sortie des enfants entre un personnel de cantine et des parents d'élèves. Mme Roure est intervenue et a reçu les protagonistes dans son bureau pour désamorcer la situation et éviter également aux enfants d'être témoins de tels faits. Le problème a ensuite été géré par Mme Chamoy, responsable de la restauration scolaire et Monsieur Wyndaele, DGA de l'enseignement.

Question des représentants des parents d'élèves : "pourquoi le repas de substitution a-t-il été retiré ?"

Réponse de Mme François : la décision de proposer un menu unique a été prise pour qu'il n'y ait pas de discrimination. Cette décision est à l'initiative de l'association des Maires de France à laquelle la mairie de Chevigny St Sauveur s'est raliée.

Pour information, lors des repas, les légumes/féculents et les viandes/poissons sont servis dans des barquettes séparées. Les délégués de parents apprennent qu'une commission se tient régulièrement pour débattre des menus proposés en cantine. Elles souhaitent y être invité, ce qui aurait dû se faire automatiquement.

Budget de fonctionnement:

Il sera voté fin mars. En budget investissement, l'école devrait recevoir un nouveau photocopieur (si vote favorable). Quatre appareils photos ont été demandés mais Mme François pense que cette demande ne sera pas satisfaite dans sa totalité.

2/ Vie de l'école :

Spectacles :

Compte-rendu de "1,2,3 lumière" : spectacle de très bonne qualité qui a été apprécié autant par les enfants que par les représentantes de parents, invitées .

Les 3 petits cochons : spectacle proposé par la compagnie intermarionnette, en relation avec notre travail sur les contes traditionnels . Vendredi 27 avril à 10h

Manifestations :

Compte-rendu du marché de Noël : les ventes se sont déroulées dans une ambiance festive sur 1 semaine (4 soirs) de 16h 30 à 18 h30. Ce sont des moments privilégiés pour les

rencontres parents / enseignants dans un cadre festif et agréable. **Les enseignantes remercient les parents qui ont répondu nombreux à cet événement.** Le chiffre d'affaire a été de 953 €.

La matinée galette a été l'occasion pour les enfants de préparer en classe des galettes qui ont été

très appréciées!

Lors de la matinée carnaval , les enfants ont défilé dans les classes de l'école élémentaire.

Après quelques chants et danses, ils ont dégusté les crêpes qu'ils avaient faites, **accompagnées de délicieuses confitures faites-maison, offertes par les parents que nous remercions.**

Exposition dans le cadre du *printemps des poètes* sur le thème des contes traditionnels.

Du 29 mars au 6 avril , tous les soirs de 16h 30 à 18h 30 en salle de motricité, en commun avec les classes de l'école élémentaires .

Une démonstration et initiation HIP HOP prévue semaine 21 ,(date à préciser):

Les enfant vont s'initier à quelques techniques de ce style de danse et voir une démonstration proposée par l'école de danse " Figure 2 style" dirigée par le papa de Thaïs Fiossonangaye (GS) .

Une représentation Chorale est programmée le mardi 5 juin au Polygone à partir de 18 h.

A cette occasion, une nouvelle démonstration de " Figure 2 style" sera faite afin que les parents découvrent également de ce qu'est le HIP HOP et ce que leurs enfants ont testé.

Une vente de gâteaux et boissons sera proposée avant et après la représentation.

Manifestations à venir proposées par les parents d'élèves :

Une vente est prévue à l'occasion de la fête des mères / pères,

Une vente de gâteaux et boissons sera proposée à l'occasion de la représentation Chorale le mardi 5 juin.

Présentation des comptes de la coopérative :

Bénéfice de la vente des bulbes : 202 € 66

Bénéfice de la vente des chocolats : 181 € 36

Bénéfice de la vente des photos de classe : 407 €

Bénéfice du marché de Noël : environ 650€ (difficile d'être vraiment précis)

actuellement : 2993€ sur le compte (qui seront utilisés pour les voyages de fin d'année et une participation au spectacle des 3 petits cochons.)

Pédagogie :

Piscine : bilan de ce nouveau mode de fonctionnement : 17 séances pour les GS soit 2 groupes de 19 ou 20 élèves qui ont eu 8 séances chacun (1 séance annulée par manque de bénévole 2).

Médiathèque / ludothèque bilan des premières visites. Toujours très positif sans problème de transport pour l'instant (pose et dépose).

Sorties de fin d'année; accrobranche (accro mania) pour les PS à chevigny le 14 juin toute la journée.

Sortie au musée de l'abeille à Mesnay dans le Jura pour la classe de Mme Lapostolle.(date à préciser)

Sorties à la ferme pour les classe de Mmes Dohon et Abelé (date à préciser)

Décloisonnements et échanges de service:

Tous les mardis les élèves de GS sont répartis en 4 groupes, pris en charge par les 4 enseignantes qui travaillent sur les thèmes suivants :

Sécurité et prévention des accidents domestiques

L'hygiène bucco-dentaire

L'air et le vent

Tangram et jeux de construction

APC:

Pour ces périodes 3 et 4, tous les élèves de grande section, sont concernés (les parents acceptent ou non cette proposition) . L'objectif étant de renforcer, en petits groupes les acquis nécessaires en fin de Grande Section.

3/ Utilisation des locaux :

Les travaux:

Nouveaux modes de fonctionnement avec l'arrivée d'un nouveau directeur.

Monsieur Béranger, nouvellement nommé se montre très efficace et réactif, nous l'en remercions.

Il étudie rapidement toutes les demandes et répond très efficacement.

Les problèmes d'évacuation ont été traités : plus d'odeurs nauséabondes depuis.

1 benne a été mise à disposition des ATSEM qui ont pu faire un grand tri pendant les vacances de février.

Les volets roulants ont été réparé et vérifié.

Le poteau du portillon qui bougeait a été solidifié et scellé plus efficacement.

Les travaux demandés :

- Poser des étagères au dessus des porte-manteaux de toutes les classes.

- Vérifier que le chalet qui s'affaisse ne présente aucun danger. Le toit de ce chalet a été entièrement refait il y a quelques mois mais les planches de la base n'ont pas été protégées ni entretenues d'où cet affaissement. Il serait très dommage que ce chalet ne soit plus utilisable car c'est le seul lieu à l'abri où l'on peut stocker facilement les nombreux jeux de cour.

- Planter de arbres afin d'apporter de l'ombre au dessus des bacs à sable qui sont très prisés des enfants dès les beaux jours.

- Banc : demande renouvelée d'un banc si possible de récupération car les enfants veulent le décorer. Il sera utilisé en tant que "banc de l'Amitié" qui servira à un enfant en peine d'être réconforté par des copains, un adulte, etc... Une représentante de parents propose d'aller à Emmaüs où il y en aurait peut-être à des tarifs très raisonnables : 10 ou 20 euros ...

- Peinture : la directrice a demandé à ce que son bureau soit repeint, surtout le plafond qui assombrit cette petite pièce. Le peintre est venu et pense pouvoir faire les travaux durant les vacances de printemps. Un nuancier doit être apporté car les travaux concerneront plafonds et murs.

- Concernant le bureau de la directrice, les vitres ont un côté sans tain mais elles ont été placées du mauvais côté. La directrice ne voit pas ce qu'il se passe et qui passe dans le couloir ,alors que les parents peuvent la voir. C'est donc un problème de sécurité qui se pose. Peut-être est-il possible de retourner les vitres de cette cloison ?

- Dégâts des eaux dans la salle de motricité : les travaux pour colmater cette fuite ont-ils été réalisés ? Si oui, peut-on envisager les travaux de réparations de la partie qui a été endommagée ?

Date du dernier conseil d'école de l'année : à modifier suite à la représentation chorale

La séance est levée à 20h15.

La secrétaire de séance, Mme Mouquin.

La directrice, Mme Roure.